

Novembre 2020 - Lettre d'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine

--



Actualité de l'État

COVID19 : information sur les mesures nationales



Le 24 novembre dernier, le président de la République a annoncé des mesures d'assouplissement du confinement en trois étapes : le 28 novembre une adaptation du confinement, le 15 décembre la fin du confinement si les conditions sanitaires le permettent et le 20 janvier de nouvelles ouvertures si les conditions sanitaires le permettent. Jusqu'au 15 décembre, les déplacements resteront interdits sauf dans les cas prévus par les attestations dérogatoires mais les commerces et services à domicile dits non-essentiels pourront reprendre dans des conditions sanitaires strictes jusqu'à 21h00.

[Plus d'informations sur les mesures de votre département](#)

--



Aménagement du territoire

LGV Tours-Bordeaux : suivi des mesures de compensation environnementale



A l'occasion du comité interdépartemental de suivi des mesures de compensation environnementale de la LGV Tours-Bordeaux qui s'est tenu le 25 novembre dernier, la préfète de région s'est félicitée de l'achèvement de la mise en œuvre des mesures compensatoires par LISEA, concessionnaire de la ligne. Ces mesures, qui consistent à créer, restaurer et gérer, à proximité des lignes, des sites naturels favorables aux espèces protégées impactées, sont intégralement validées par les services de l'État.

[Lire le dossier de presse relatif aux mesures de compensation](#)



10 premiers lauréats du fond d'accélération d'investissements industriels



10 projets
lauréats en
Nouvelle-Aquitaine



shf@equair.fr | Pref@nouvelle-aquitaine.fr

Le ministère de l'économie, des Finances et de la Relance a lancé un fond d'accélération des investissements industriels dans les territoires doté de 150 millions d'euros sur 2020 et de 400 millions d'euros d'ici à 2022. En Nouvelle-Aquitaine, 10 premières entreprises ont été sélectionnées. Les lauréats recevront près de 6,4 millions d'euros de subventions pour un total de 32 millions d'euros d'investissements productifs.

[Plus de détails sur les entreprises lauréates](#)

Baisse des impôts sur le revenu en Nouvelle-Aquitaine

INFORMATION

Baisse d'impôts sur le revenu en Nouvelle-Aquitaine

1 535 312

foyers fiscaux en Nouvelle-Aquitaine
ont bénéficié d'une baisse de l'impôt sur le revenu

302 €

montant de la baisse moyenne par ménage

Le Gouvernement a voté la baisse du barème de l'impôt sur le revenu dans la loi de finances pour 2020, au profit des ménages les plus modestes parmi les redevables de l'impôt sur le revenu. Cette baisse a été appliquée dès janvier dernier pour 17,3 millions de foyers fiscaux et un montant total de 5,2 milliards d'euros au niveau national. En Nouvelle Aquitaine, 1 535 312 foyers fiscaux en ont bénéficié pour un montant total de 463 594 560 euros, soit une moyenne de 302 euros par ménage.

[Retrouver le détail de la baisse d'impôt par département](#)



Lutte contre les violences conjugales



A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la préfète de région a annoncé la création, en lien avec le conseil régional, d'un observatoire régional des violences sexuelles et sexistes et l'augmentation de 38 % des financements de l'Etat en faveur des associations engagées dans ce combat (soit un total de 1,2 millions d'euros en Nouvelle-Aquitaine en 2020).

[En savoir plus](#)

Versement de l'aide exceptionnelle de solidarité

Information

Le versement de la deuxième aide exceptionnelle de solidarité a débuté le 27 novembre sur tout le territoire national. En Nouvelle-Aquitaine, cette aide représente plus de 74 millions d'euros pour 373 665 foyers et 59 775 jeunes. Elle permet de soutenir les familles, les personnes les plus précaires et les jeunes de moins de 25 ans, largement impactés par la crise sanitaire actuelle.

[Les détails du versement de cette aide](#)

Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté



Pour accompagner les associations de lutte contre la pauvreté dans le contexte de la crise sanitaire, un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros est déployé sur deux ans à l'initiative du ministère des Solidarités et de la Santé. Dans ce cadre, un appel à projets de 50 millions d'euros dont près de 2,5 millions d'euros pour la région Nouvelle-Aquitaine vient d'être lancé. Les associations ont jusqu'au 15 janvier pour déposer leur candidature pour une annonce des lauréats le 23 mars prochain.

[En savoir plus sur l'appel à projets](#)

--



Agriculture

Développement et valorisation des protéines végétales



L'Etat a lancé, avec le conseil régional et la chambre d'agriculture, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour identifier des projets de développement en faveur de la production des protéines végétales en Nouvelle-Aquitaine. Il a pour objectif de permettre à la France de réduire sa dépendance et d'apporter au consommateur un meilleur contrôle sur son alimentation et ses modes de production. Dépôt des candidatures jusqu'au 6 janvier 2021.

[Toutes les modalités de candidature](#)

--

Culture - jeunesse - sport



Soutien à la vie littéraire et au développement de la lecture



Les opérateurs culturels du livre et de la lecture (associations, collectivités, festivals) peuvent solliciter une aide financière de la DRAC Nouvelle-Aquitaine au titre de l'année 2021. Il s'agit d'une aide ponctuelle attribuée pour soutenir des projets de médiation autour du livre, des projets autour de la lecture ou des accueils d'auteurs professionnels. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 18 décembre.

[Plus d'informations](#)

--

En bref

→ Retrouver toutes les informations du plan France Relance sur [le site internet des services de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine](#).

→ Le Gouvernement a annoncé le déploiement de 4000 conseillers numériques sur tout le territoire national. L'Etat finance leur rémunération à hauteur de 50 000 euros. [Plus d'informations](#).

→ Consulter les résultats de [l'étude sur le violences sexuelles et sexistes en Nouvelle-Aquitaine](#), financé par l'État et le conseil régional.

--

Suivez l'actualité des services de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde sur les réseaux sociaux



Pour se **désabonner** de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)

© 2020 en Gironde